

Hon. Dr. Tupper nailed the hon. member by reading a report of his speech on the 7th March, during the debate on Mr. Oliver's motion in favour of duties on coal, flour, wheat, etc., and sacrificed him as one who had demanded protection as necessary to the best interests of the country, and yet who, the moment he saw a chance of gaining a party advantage, voted against the Government that proposed the policy whereby he and others had entrapped them into adopting. He warmly denounced such conduct as inconsistent and disgraceful, and wondered how the hon. gentleman could have assurance, (hear, hear), after his former speeches, to stand up and express himself as he had done. (Cheers.) He (Dr. Tupper) then went on to criticise the position of the member for North Brant (Mr. Wood), asking whether the hon. gentleman had not himself revised the report of his speech that had appeared in the *Hansard* and in which he had expressed himself in favour of protecting Canadian interests. (Hear, hear.) To confirm the accuracy of that report he quoted the report that had been published in the *Toronto Globe*, which stated distinctly that he (Mr. Wood) had supported the protective views expressed in the course of the debate on Mr. Oliver's motion. With regard to the statements respecting the resolution in the Local House of Nova Scotia, it was passed before the introduction of the tariff, and only by 10 out of 38 members; and the member for Pictou was an avowed Annexationist, and only one holding his views could bring forward such views of the feeling of the people of that Province.

Mr. Carmichael—Who is responsible for the annexation feeling?

Hon. Dr. Tupper said it was a small responsibility, for the feeling was small, but it belonged to those who had abused the position they held, and had declared—after securing their election—their annexation feeling. With regard to the taxation of the bread of the poor people of Montreal, in consequence of the Nova Scotia policy, they were not responsible for it. There were two sides to the question. Montreal had benefitted more than any other city by the policy of Confederation; and if, in imposing a general tariff, the trade and manufacturing interests of Montreal had to pay a small contribution to one of the necessities of their manufactures, they had no right to complain. But the tax on bread was 50c before Confederation; and if the introduction of the Nova Scotia element had reduced it now 25c, as proposed in this tariff, they were ready to bear the responsibility.

L'honorable Dr Tupper contredit les propos de l'honorable député en lisant un compte rendu de son discours prononcé le 7 mars, au cours d'un débat où il est question de la motion de M. Oliver favorisant les droits sur le charbon, la farine, le blé, etc., discours dans lequel il prétendait avoir été le seul qui ait osé demander cette protection essentielle au plus grand intérêt de la nation. Pourtant, dès qu'il a pu saisir l'occasion de servir ses propres intérêts politiques, il vota contre la mesure du Gouvernement, qu'il avait lui-même ainsi que d'autres députés, proposée. Il condamne énergiquement une telle conduite; il la qualifie d'inconstante et déshonorante. Il se dit étonné que l'honorable député puisse pousser l'audace, (Bravo! Bravo!) jusqu'à faire fi de ses discours antérieurs et d'agir avec autant d'incohérence. (Applaudissements.) Il (Dr Tupper) poursuit en critiquant l'attitude du député de Brant (M. Wood) demandant si l'honorable monsieur n'avait pas lui-même modifié le compte rendu de son discours paru dans le *Hansard* dans lequel il se déclare favorable à la protection des intérêts des Canadiens. (Bravo!) Pour confirmer la véracité de ce rapport, il cite le compte rendu publié dans le *Globe* de Toronto, selon lequel il (M. Wood) aurait appuyé les députés qui, au cours du débat portant sur la motion de M. Oliver, se seraient montrés favorables au Gouvernement. En ce qui concerne les rapports sur la résolution devant la Chambre de la Nouvelle-Écosse, il faut préciser qu'elle a été adoptée avant la présentation du tarif et seulement par dix députés sur un total de 38; le député de Pictou est un annexionniste avoué et seul quelqu'un qui partage ses vues peut saisir l'opinion de la population de cette province comme il le fait.

M. Carmichael demande qui sont les investigateurs de ce sentiment d'annexionnisme.

L'honorable Dr Tupper répond que peu sont à blâmer puisque peu nombreux sont ceux qui appuient cette thèse. Néanmoins, s'il faut chercher les coupables, il faudrait dénoncer ceux qui ont profité du poste qu'ils occupent et attendu d'être élus pour exprimer leur vrai sentiment à l'égard de l'annexionnisme. Quant à la taxe sur le pain qui grève fortement les pauvres de Montréal par suite des mesures du Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, les annexionnistes n'y sont pour rien. Cette question, selon lui, comporte deux facettes—Montréal a bénéficié, plus que toute autre ville, de la politique de la Confédération et si par l'imposition d'un tarif universel, les intérêts commerciaux et manufacturiers de Montréal devaient contribuer à l'une de leurs industries indispensables, ils ne devraient pas s'en plaindre. La taxe sur le pain était de 50 cents avant la